

en bref

EAUX TROUBLES

Le rapport dit Bish sur la gestion quantitative des ressources en eau et la sécheresse, rendu public le 24 septembre 2018, a été amputé par le gouvernement de ses annexes, jugées trop critiques. C'est ce qu'a fait savoir France nature environnement (FNE), qui a participé aux travaux, en publiant l'intégralité du document dès le lendemain. Néanmoins, le rapport démonte la plupart des « *projets de territoire* » ouvrant droit à des financements des Agences de l'eau, constatant une sous-évaluation des risques liés au surdimensionnement des retenues d'eau ainsi que l'absence de véritable stratégie pour économiser la ressource. Ce n'est que « *du greenwashing de projets d'équipements très anciens* », considère pour sa part FNE. En conclusion, dans un langage diplomatique, les rapporteurs recommandent de ne plus laisser les agriculteurs gérer seuls cette question et de les accompagner « *pour envisager des solutions systémiques et non seulement des réponses à des besoins en eau* ». Arrêter le maïs? □

MOINS DE VIANDE

La consommation de viande a baissé de 12% en France entre 2007 et 2016, passant à 135 grammes par personne et par jour en moyenne, selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie publiée le 4 septembre. Les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées sont les plus concernées par ce changement d'habitude alimentaire alors que les ouvriers et les 18-25 consomment encore 150 grammes de viande par jour, notamment par le biais de produits transformés: pizzas, hamburgers, sandwichs... □

énergie

Une fruitière à énergies renouvelables



Des citoyens du Doubs construisent la transition énergétique en impliquant collectivités publiques et habitants.

Marier la vieille idée coopérative des fruitières à Comté, qui valorisent le fruit du travail des éleveurs, et la production d'énergies renouvelables, fruit d'investissements de citoyens. Tel est le pari en passe d'être gagné par la Fruitière à Énergies, basée à Quingey dans le Doubs.

Les ambitions sont affichées : « *La Fruitière à Énergies mobilise localement des compétences humaines et financières pour assurer la transition énergétique et une économie locale* »¹. Initiée par l'association Ensemble mobiliser nos énergies, cette Société par actions simplifiée a obtenu l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale, créé par la loi relative à l'économie sociale et soli-

daire de juillet 2014. Et c'est déjà tout un programme de faire d'une société à but commercial un outil de solidarité.

Celle-ci est aujourd'hui composée de personnes motivées, d'horizons assez variés - un ancien notaire, un gendarme, des militants associatifs... - pour « *sortir de l'entre soi militant* ». Les convictions profondes des fondateurs ? La transition énergétique n'est plus une option pour nos sociétés ; elle ne viendra pas par les seuls cadres législatifs ; seule une mobilisation citoyenne d'ampleur en fera une réalité ; il faut donc y travailler d'arrache-pied et cette transition est créatrice de richesses qui doivent être partagées par le plus grand nombre.

1 - Cf. présentation sur : <https://fruitiere-energies.fr>.

2 - Plus d'infos sur les Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire : www.cigales.asso.fr.



CRÉER LES CONDITIONS DE L'ENGAGEMENT

La Fruitière à Énergies se donne deux rôles : apporter de l'ingénierie technique et financière à des groupes de citoyens et des collectivités qui souhaitent créer des unités de production d'énergies renouvelables ; investir en propre dans des installations de panneaux photovoltaïques, en location sur des toitures. Pour cela, les habitants sont invités à investir dans ces projets en « *co-toiturer* » en prenant des parts dans la Fruitière ou à créer des clubs d'investisseurs, adhérents au mouvement des Cigales² par exemple. Ainsi, quand un projet prend forme sur une toiture d'école ou d'un local associatif, la Fruitière anime des réu- ■■■